



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Oui à l'équilibre régional

Même si elles ne feront pas l'unanimité, les décisions prises ce jour par le Conseil d'Etat en matière de transports, d'enseignement et de santé ont manifestement été dictées par le souci d'assurer la cohésion et l'avenir du canton. Le Conseil communal partage ce souci de l'équilibre régional qu'il n'est plus envisageable d'assurer aujourd'hui en développant des infrastructures redondantes dans toutes les régions du canton. C'est la raison pour laquelle le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel croit et œuvre activement à la mise en place de collaborations plus étroites entre les communes, notamment au sein du Réseau urbain neuchâtelois.

Si l'on veut éviter que le surcroît de mobilité engendré par le développement de ce réseau ne se fasse au détriment de l'environnement, il est toutefois primordial de renforcer l'offre actuelle en matière de transports publics et de construire un nouveau moyen de transport performant entre le Haut et le Bas du canton. Nous saluons dès lors la décision du Conseil d'Etat de présenter au Grand Conseil, en automne 2007, ses propositions concernant le projet TransRUN.

La réalisation de cette nouvelle liaison rapide est un élément nécessaire et même indispensable au maintien de l'équilibre régional du canton. Le Conseil communal espère que cet élément sera également suffisant pour convaincre nos partenaires de la HES-SO de maintenir dans l'arc jurassien un site de cette institution. A défaut, c'est la pérennité même de la Haute Ecole Arc qui serait mise en péril et, avec elle, non seulement la filière de l'ingénierie dans son environnement naturel des Montagnes neuchâteloises, mais également les filières de l'économie et de la santé en ville de Neuchâtel. A cet égard, le Conseil communal se réjouit évidemment de la perspective de développement dans notre canton d'un pôle d'importance nationale, voire internationale dans le domaine des microtechniques et des nanotechnologies.

C'est toujours le même souci de l'équilibre régional qui a sensibilisé et mobilisé une partie de la population au sujet de l'avenir des hôpitaux. Le Conseil communal salue le fait que le Conseil d'Etat ait été attentif aux inquiétudes ainsi manifestées en trouvant des solutions qui permettent de réduire les coûts de la santé tout en maintenant des soins de qualité sur l'ensemble du territoire cantonal.

Le Conseil communal

Neuchâtel, le 24 janvier 2007

Renseignements complémentaires: M. Daniel Perdrizat, président du Conseil communal,
(de 16h à 18h) ☎ 032 717 74 01, e-mail: daniel.perdrizat@ne.ch